



**Développer des communautés de  
pratique en intervention sociale face  
aux changements climatiques :**  
cadre de référence, de réflexion et de formation



# MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Sue-Ann MacDonald, Chercheuse principale, Université de Montréal  
Noémie Castro, professionnelle de recherche, Université de Montréal  
Marie-Ève Carpentier, Auxiliaire de recherche, Université de Montréal  
Erick Rioux, professionnel de recherche, Université de Montréal

## Co-chercheuses :

Emmanuelle Larocque, Université de Québec en Outaouais  
Emmanuelle Khoury, Université de Montréal  
Mélicha Roy, Université du Québec à Montréal  
Rosemary Carlton, Université de Montréal  
Sylvie Jochems, Université du Québec à Montréal

## Collaborateurs :

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)  
Le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS)  
L'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ)  
L'initiative Une seule santé de l'Université de Montréal  
Le Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté de l'Université du Québec à Montréal (Centr'ERE)  
Le Regroupement Échanges, Concertation des Intervenantes et des Formatrices en Social (RÉCIFS)

## Comment citer ce rapport :

MacDonald, S.-A., Castro, N., Carpentier, M.-È., Rioux, E., Larocque, E., Khoury, E., Roy, M., Carlton, R., & Jochems, S. (2024). *Développer des communautés de pratique en intervention sociale face aux changements climatiques : cadre de référence, de réflexion et de formation*. Université de Montréal.



# REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce cadre de référence.

Ce projet est avant tout le fruit d'un travail collectif, nourri par des échanges riches, une volonté commune d'apprendre et de transformer nos pratiques, ainsi qu'un engagement sincère envers le soutien aux communautés qui font face aux défis et enjeux posés par les changements climatiques.

Merci aux membres de l'équipe, aux personnes cochercheuses, et collaboratrices, ainsi qu'aux et aux partenaires pour leur rigueur, leur créativité et leur générosité. Merci également aux personnes participantes des communautés de pratique, dont les réflexions, les expériences et les questionnements ont été au cœur de cette démarche de co-construction des connaissances.

J'espère que ce cadre contribuera, à sa manière, à soutenir le développement de pratiques d'intervention plus sensibles, collaboratives et ancrées dans les réalités des milieux, et qu'il continuera de faire vivre les apprentissages collectifs qui l'ont rendu possible.

Avec toute ma reconnaissance,

Sue-Ann MacDonald



# TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	6
Qu'est-ce qu'une communauté de pratique .....	8
Objectifs des communautés de pratique .....	9
Public cible.....	9
Description générale .....	10
Rôle de la personne animatrice .....	12
Calendrier des communautés de pratique .....	14
Références .....	16
Annexe 1 : Introduction : Attentes, participation et fonctionnement.....	18
Annexe 2 : Perspective écosociale.....	20
Annexe 3 : L'Arbre de la vie .....	22
Annexe 4 : Itinérance et inégalités climatiques.....	24
Annexe 5 : Outil d'analyse de son quartier.....	26
Annexe 6 : Éducation populaire et changements climatiques .....	28
Annexe 7 : Les évènements climatiques extrêmes au Québec.....	30
Annexe 8 : Séance libre.....	32
Annexe 9 : L'approche Une seule santé.....	34
Annexe 10 : Émotion écologiques, écoémotions et intervention : tensions et possibilités.....	36
Annexe 11 : Activité de Contemplation.....	38
Annexe 12 : Séance de clôture - de bilan .....	40
Annexe 13 : Ressources pour aller plus loin .....	41

# INTRODUCTION

Le présent cadre de référence vise à offrir tous les outils nécessaires à la planification et la mise en place de communautés de pratiques pour renforcer des pratiques résilientes en intervention sociale à l'aube des changements climatiques

Les changements climatiques (CC) sont l'un des plus gros défis du 21<sup>e</sup> siècle représentant le plus important enjeu écologique et social contemporain. Les effets sociaux, environnementaux, sanitaires, économiques et politiques des CC sont complexes et interpellent directement les intervenantes sociales (IS) du réseau public, communautaire et humanitaire puisqu'elles travaillent directement avec les communautés les plus affectées par ces changements. Or, elles sont trop souvent démunies devant l'ampleur des enjeux. Malgré l'impact des CC sur les communautés marginalisées avec lesquelles travaillent les IS, ces dernières se disent insuffisamment outillées sur le plan de l'analyse et des habiletés d'intervention. Plusieurs personnes autrices (Besthorn, 2012 ; Dominelli, 2013 ; Krings et al., 2020 ; Ramsay et Boddy, 2017) reconnaissent l'importance d'accroître les connaissances et les habiletés des IS afin qu'elles deviennent des actrices clés dans la lutte contre les causes des CC et leurs conséquences sur les populations et sur la santé publique. Nos données (MacDonald et al., 2024) indiquent d'ailleurs que les IS souhaitent être mieux outillées pour intervenir dans le champ des CC, un sujet qui est encore peu présent dans les cursus de formation collégiales et universitaires. Elles nomment aussi que les milieux d'intervention méritent d'être mise à jour et devraient développer des pratiques spécifiques à ce champ. Dans ce sens, elles manifestent le besoin d'avoir des espaces de dialogue entre paires où elles peuvent réfléchir, échanger, collaborer et développer des interventions dans le champ des CC.

L'objectif de ce cadre est de fournir un guide complet, prêt à l'emploi et conçu pour faciliter la mise en place de CdP de manière autonome. Ce guide offre une structure flexible, afin que chaque groupe ou communauté puisse l'adapter à ses besoins spécifiques et à son contexte d'intervention.

Dans les pages qui suivent, se trouvent les informations permettant de mieux comprendre le projet de CdP que nous avons mis en place et étudié. Nous définissons d'abord la notion de CdP en spécifiant les principes fondateurs et présentons les objectifs qui ont orienté notre démarche. Nous décrivons ensuite le public que nous souhaitons rejoindre, les critères de participation et les besoins auxquels nous espérons répondre à travers ce dispositif collectif d'apprentissage et de partage. Une section est également consacrée au rôle de la personne animatrice, dont la posture de facilitation et d'accompagnement est essentielle au bon fonctionnement du groupe et à la dynamique de co-construction des savoirs. On retrouve aussi une présentation générale du déroulement des CdP mises en place, incluant les thématiques abordées et le calendrier des rencontres, afin d'offrir une vue d'ensemble du processus. Enfin, les annexes présentent une description détaillée de chaque séance, accompagnée des fiches thématiques que nous avons élaborées et mises à la disposition des personnes participantes.

# MISE EN CONTEXTE

Financé par le Gouvernement du Québec dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030 en collaboration avec l'INSPQ, ce projet de recherche a reçu l'approbation du Comité d'Éthique de la Recherche – Société et Culture (CER-SC) de l'Université de Montréal (#2024-5607). Ce qui nous a mené à la tenue de CdP et la création de ce cadre de référence émerge des résultats d'un projet de recherche antérieur qui visait à dresser un état des lieux de ce qui est connu et de ce qui se fait en matière de travail social « vert » (signifiant l'ensemble des considérations environnementales, climatiques et écologiques) au Québec.

De nombreuses personnes ayant participé à ce projet ont témoigné d'un besoin d'espace d'échange et de formation accessible portant sur ces enjeux (MacDonald et al., 2024).

C'est donc avec la volonté de répondre à ce besoin que nous avons élaboré ce projet de CdP, inspiré du modèle « formation pour les formateurs » (Gagliardi et al., 2014) afin de favoriser la diffusion et l'appropriation des savoirs dans les milieux professionnels. Cette approche favorise la coconstruction et l'appropriation contextualisée des contenus. Des études démontrent son efficacité pour soutenir l'intégration de pratiques complexes en santé et en services sociaux (Poitras et al., 2022 ; Desjardins et al., 2023 ; Gagliardi et al., 2014). Elle constitue un levier pour un apprentissage collaboratif durable et une amélioration continue des pratiques professionnelles.

Dans le cadre de ce projet, nous entendons par IS toute personne œuvrant, dans le domaine de la santé et des services sociaux, quel que soit le secteur d'intervention<sup>1</sup>, et qui est en contact avec des individus ou des communautés pouvant être affectés par les changements climatiques.

Pour mettre en place les CdP, nous avons commencé par créer et diffuser un sondage, par le biais des réseaux professionnels de l'équipe de recherche ainsi que ceux des personnes co-chercheuses, afin de mieux saisir les besoins de formations des IS. L'objectif était de comprendre la perception des IS des liens entre changements climatiques et santé globale, leurs besoins de formation et d'intervention. Ce sondage nous a également permis de recruter les personnes participantes aux CdP puisqu'à la fin de celui-ci, si elles le souhaitaient, les personnes répondantes pouvaient inscrire leur adresse courriel afin que nous les recontactions. Cela nous a permis de recruter des personnes intervenantes à travers le Québec pour créer quatre CdP. Au départ, celles-ci représentaient trois territoires – urbain, semi-rural (deux groupes) et rural – et rassemblaient entre six et neuf IS par groupe. Toutefois, en raison de différents facteurs externes, nous avons réduit le dispositif à deux groupes à la mi-parcours du projet.

<sup>1</sup>Secteur public, communautaire

# QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE

Les CdP, théorisées notamment par Étienne Wenger et Jean Lave (1991, 1998, 2010), désignent des groupes de personnes réunies autour d'un intérêt commun, d'une problématique partagée ou d'un domaine de passion, qui approfondissent leurs connaissances et leurs expertises au fil d'interactions continues. Elles reposent sur trois dimensions fondamentales : *le domaine* (champ d'intérêt commun), *la communauté* (groupe d'individus en interaction régulière) et *la pratique* (savoirs, outils, récits ou méthodes partagés) (Wenger, 1998).

Elles se développent dans une diversité de contextes – professionnels, académiques, communautaires – afin de répondre à des besoins d'apprentissage collectif, de réflexion critique et de développement de pratiques. Aussi, elles se construisent de manière organique, autour du désir partagé d'apprendre les uns et les unes des autres et d'améliorer ensemble les façons de faire dans un champ donné (Lave & Wenger, 1991).

Leur principal objectif est de soutenir le développement continu des savoirs en favorisant le partage d'expériences, la reconnaissance des défis rencontrés et l'exploration de solutions. Les CdP contribuent ainsi à réduire l'isolement professionnel, à renforcer la mémoire organisationnelle et à construire une identité collective centrée sur des pratiques significatives. Elles peuvent aussi devenir des espaces de soutien mutuel, d'expérimentation et d'innovation (Lemieux, 2001).

En contexte communautaire ou éducatif, elles participent activement à la reconnaissance des savoirs expérientiels et à la valorisation des contributions de chaque membre du groupe. Elles s'inscrivent dans une démarche de co-construction des connaissances, où l'apprentissage est ancré dans l'action, le dialogue et le contexte social.

Les formes que prennent les CdP peuvent varier : certaines émergent de manière informelle, tandis que d'autres sont intentionnellement organisées. Même dans les communautés les plus structurées, il est souhaitable que les institutions auxquelles appartiennent les membres n'interviennent pas directement dans leur gestion, afin de préserver leur autonomie et leur capacité d'innovation (Wenger et al., 2002).

Des conditions favorables à leur bon fonctionnement ont été identifiées, notamment l'engagement actif des membres, la pertinence du sujet traité, la confiance mutuelle, la qualité des infrastructures et l'accès aux ressources. Ces éléments dépendent à la fois des individus et des environnements dans lesquels évolue la communauté (Lathlean & Le May, 2002).

Enfin, les CdP trouvent des applications concrètes dans divers secteurs, notamment dans le domaine de la santé et des services sociaux, où elles favorisent les échanges interprofessionnels, la reconnaissance des savoirs de terrain, et la mise en lumière de problématiques récurrentes vécues par plusieurs personnes praticiennes. Elles deviennent ainsi des lieux d'apprentissage collectif, de solidarité professionnelle et de transformation des pratiques.

**En résumé, une CdP ne se limite pas à un groupe de discussion : elle constitue un espace vivant d'apprentissage, d'engagement et de transformation, où l'articulation entre action, réflexion et collaboration devient un levier puissant de transformation.**

# OBJECTIFS DES COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE

La formule de CdP proposée dans ce cadre de référence vise à répondre à plusieurs objectifs :

- Renforcer la capacité collective à analyser et participer à la transformation des structures qui alimentent les changements climatiques, afin de promouvoir justice climatique, équité et santé.
- Faciliter le développement d'habiletés d'analyse et de compétences d'intervention pour atténuer les enjeux sociaux et de santé liés aux CC
- Accroître les connaissances des IS sur les interrelations entre les CC, les facteurs de vulnérabilité et de protection, et la santé des populations à risque
- Définir les enjeux sociaux et de santé associés aux CC
- Favoriser le développement de connaissances de pratiques novatrices en matière d'atténuation, d'adaptation et de prévention d'enjeux sociaux et de santé liés aux CC

Ces CdP sont nécessaires pour

1. accroître la confiance et la capacité des IS à agir sur les causes fondamentales des CC
2. contribuer à bâtir des communautés résilientes
3. créer des espaces de réflexion et de soutien pour favoriser le développement de connaissances et pour encourager l'expérimentation et la transformation des pratiques.

## PUBLIC CIBLE

Le public cible pensé pour ces CdP inclut les IS travaillant dans divers milieux de pratiques, qui sont concernées par les interrelations entre les CC, la santé et ses déterminants sociaux et environnementaux. En effet, les IS sont depuis longtemps interpellées pour gérer des enjeux liés aux CC, tant au niveau local qu'international. Elles travaillent directement auprès de communautés marginalisées et vulnérabilisées qui sont affectées de façon disproportionnée par les conséquences des CC, dont les personnes âgées, en situation de pauvreté et d'itinérance, les communautés autochtones, les personnes immigrantes et réfugiées. Elles interviennent également auprès de personnes qui ont des problèmes de santé mentale liés aux CC (éco-émotions : anxiété, deuil, souffrance, troubles post-traumatiques). Les IS sont aussi interpellées lors d'événements météorologiques extrêmes (ÉME) qui affectent davantage les communautés marginalisées et vulnérabilisées sur le plan socioéconomique et façonnent en même temps de nouvelles formes de vulnérabilités (Roy et al., 2026). En rejoignant toute une diversité d'IS œuvrant dans le champ du social, la mise en place de ces CdP vise à faciliter un échange interdisciplinaire et intersectoriel, d'ailleurs identifié comme une piste à favoriser pour développer les connaissances et compétences liées aux CC.

# DESCRIPTION GÉNÉRALE

Les CdP, tel que développées dans le cadre de ce projet, visent à regrouper entre six et neuf personnes, réunies autour d'un intérêt commun pour prendre du recul, échanger, réfléchir et enrichir leurs pratiques professionnelles et personnelles. Elles offrent un espace sécurisé, véritable parenthèse dans le rythme soutenu des pratiques professionnelles, où le temps y est comme suspendu, pour que chaque personne participante se sentent libre de se déposer. Dans ce cadre, les sujets abordés sont prédéfinis (perspectives écosociales, éducation populaire et changements climatiques, approche Une Seule Santé...) à partir des réponses recueillies lors du sondage de recrutement, lequel proposait plusieurs thèmes inspirés d'une recherche antérieure et des besoins exprimés par ses personnes participantes. Il était également possible de suggérer de nouveaux thèmes dans le sondage, et nous avons intégré ces propositions au processus. Cependant, ce choix de sujets reste modulable tout au long du processus des CdP selon les préoccupations individuelles et les dynamiques collectives. La démarche se déroule sur une période de plusieurs mois, à travers douze séances espacées en moyenne d'un mois, avec une durée minimale d'une heure par rencontre. Cette fréquence et cette durée peuvent être adaptées aux besoins du groupe.

La première séance est consacrée à la création du cadre commun et à la mise en relation des personnes participantes. Un tour de table permet à chacune de se présenter, en précisant sa profession, son parcours et ses motivations à intégrer la communauté. Chacune est également invitée à partager son rapport à la nature, tant sur le plan personnel que professionnel. Pour favoriser les échanges et briser la glace, une activité est proposée : chaque personne participante choisit une image symbolisant son rapport à la nature et présente brièvement son choix au groupe. De préférence, la personne participante est invitée à présenter une photo personnelle qui, selon

elle, représente sa relation à la nature. Ce choix d'activité vise d'abord à ouvrir une réflexion collective sur notre relation à la nature, au vivant et au non-vivant, tout en favorisant un espace d'échange ancré dans le vécu personnel, dans le but de créer rapidement des liens et un sentiment d'appartenance au sein du groupe. Cette activité prépare également le terrain pour la séance suivante, consacrée aux perspectives écosociales, qui rappellent l'importance de nourrir notre attachement au vivant – car nous avons tendance à protéger ce que nous aimons.

Durant cette première rencontre, les règles de fonctionnement de la communauté sont également établies collectivement et de manière démocratique. Les personnes participantes sont invitées à proposer des règles, à en discuter ensemble et à parvenir à un consensus pour le bon fonctionnement du groupe. Cette démarche permet aussi de renforcer le sentiment d'implication et le pouvoir d'agir des membres. Le respect de la confidentialité est affirmé comme un principe fondamental : tout ce qui est partagé au sein du groupe demeure confidentiel. L'organisation des prises de paroles est établie pour garantir que chaque personne puisse s'exprimer, par exemple en utilisant un geste de la main pour demander la parole afin d'éviter de s'interrompre. Le rôle de ou des personnes animatrices est également présenté : elles veilleront au bon déroulement des échanges, à l'équilibre de la participation et au respect du cadre défini collectivement. (*Annexe 1*)

Les séances régulières suivent ensuite une trame souple mais structurée. Chaque rencontre débute par un accueil des personnes participantes et un rapide tour de table permettant de partager les ressentis et les éventuels retours depuis la dernière séance. Un temps est dédié aux questions ouvertes et aux premières réflexions collectives. Ce moment sert à échanger sur les connaissances partagées lors de la séance précédente et à examiner dans quelle mesure ces apprentissages, compétences

et/ou habiletés ont été mobilisés – ou non – dans les milieux de pratique au cours des semaines séparant deux CdP. La séance se poursuit par la diffusion d'une capsule vidéo thématique d'une durée de quinze à vingt-cinq minutes, en lien avec le sujet du jour. Cette capsule sert de point de départ pour les échanges et les partages d'expérience, permettant à chacun de faire des liens entre son contenu et ses propres pratiques. Les discussions sont soutenues par des questions de réflexion suggérées à la fin de chaque capsule. (*Annexe 2 à 7 et 9 à 11*)

À la mi-parcours, il peut être pertinent de proposer une séance-bilan, afin de permettre aux personnes participantes de prendre du recul, de réfléchir aux apprentissages réalisés et d'exprimer librement leurs ressentis, leurs idées et leurs questionnements. Il s'agit d'un espace de co-construction, où chaque personne peut contribuer à l'évolution de la CdP en partageant ce qui fonctionne, ce qui mérite d'être ajusté, et ce qui pourrait être approfondi. Cette séance vise à renforcer la dynamique réflexive du groupe, à valoriser les apports concrets des rencontres précédentes, mais aussi à identifier les éventuels points de friction ou les éléments moins pertinents. Elle vise également à favoriser l'engagement, le sentiment d'appartenance et l'adaptation continue du dispositif aux besoins réels du collectif. (*Annexe 8*)

Enfin, lors de la dernière séance, il est essentiel de prévoir un temps de bilan collectif. Ce moment privilégié permet à chaque personne participante de revenir sur son parcours au sein de la CdP, et de partager ce que cette expérience lui a apporté, tant sur le plan professionnel que personnel. C'est l'occasion de revisiter les objectifs que chacune s'était fixés au départ, d'évaluer les apprentissages réalisés, et de mettre en lumière les évolutions dans la compréhension de sa propre pratique. Ce bilan peut également ouvrir sur une réflexion plus large : comment la participation à cette communauté a enrichi la perception des phénomènes climatiques,

de leurs interrelations avec les conditions de vie, et de leur impact sur les pratiques professionnelles? Quels changements ont été observés dans les représentations, les attitudes, les pratiques ou les engagements individuels ? En favorisant l'expression libre et bienveillante, ce bilan permet de valoriser les cheminements personnels, de reconnaître les transformations – parfois subtiles, parfois profondes – qui se sont opérées, et de renforcer le sentiment d'appartenance à un collectif apprenant. (*Annexe 12*)

L'approche présentée se veut évolutive, bienveillante et profondément ancrée dans les besoins réels des personnes participantes, laissant toute sa place à l'adaptation et à l'intelligence collective au fil des rencontres. Pour veiller au bon déroulement de ces CdP il peut être nécessaire de désigner une ou deux personnes animatrices pour s'occuper de la gestion du temps, des tours de parole, de la synthèse des propos et des relances, ainsi que des questions logistiques (partage de la vidéo, chat...).

## AUTRE MATÉRIEL REQUIS :

- Canal de communication (teams, discord, zoom...) pour tenir les rencontres si elles ne sont pas en présentiel ; partager l'information et communiquer entre les séances
- Capsule vidéo ou autres supports vidéo/ audio permettant de nourrir les CdP
- Fiches thématiques
- Web Dossier disponible sur <https://cremis.ca/publications/dossiers/changements-climatiques-et-intervention-sociale/>
- Suggérer aux personnes participantes de tenir un journal de bords/de réflexion entre les rencontres

Annexe 13 et +

# Rôles de la personne animatrice :

La personne animatrice joue un rôle important dans la dynamique de la CdP en veillant à créer un cadre bienveillant, propice aux échanges authentiques et à l'apprentissage collectif. Elle n'est pas responsable ou porteuse d'un savoir transmettre, mais elle facilite les interactions, stimule la réflexion, et favoriser l'émergence de l'intelligence collective. Elle essaie d'être attentive aux besoins du groupe et d'y ajuster les modalités d'animation, encourage les retours réflexifs et veille à maintenir un rythme qui permette à la fois la prise de recul et l'engagement actif. En somme, la personne animatrice est la garante du cadre, le catalyseur des échanges et le soutien discret mais précieux du processus collectif.

*À noter : Ce rôle peut nécessiter un temps de préparation en amont des séances, par exemple pour visionner la vidéo à diffuser, anticiper des questions ou relances, et se préparer à la médiation. Il est également possible que la personne qui assume ce rôle change d'une séance à l'autre, selon le sujet abordé et le niveau de compétence ou d'expertise des personnes participantes.*

## Quelques conseils pratiques pour les personnes novices qui souhaiteraient se lancer dans ce rôle

- 01** Créez un climat de confiance dès le départ en favorisant la convivialité, l'écoute et le respect mutuel. Un groupe qui se sent en sécurité est plus enclin à partager ses expériences, ses doutes et ses idées.
- 02** Soyez une personne facilitatrice, pas experte, votre rôle n'est pas de tout savoir, mais d'aider le groupe à réfléchir ensemble. Posez des questions ouvertes, reformule, relance... et laissez de la place à l'intelligence collective.
- 03** Préparez-vous, mais restez souple en prévoyant une trame pour chaque séance (objectifs, activités, temps forts), soyez prêt ou prête à vous adapter en fonction des besoins du groupe ou de l'énergie du moment.
- 04** Valorisez les contributions de toutes les personnes participantes en remerciant, reformulant, rebondissant sur ce qui est dit. Cela montre que chaque parole compte et encourage la participation.
- 05** Gérez les temps et les rythmes et veillez à équilibrer les temps de parole, à respecter les horaires, et à alterner les formats (discussions, ateliers, retours d'expérience, etc.) pour maintenir l'attention.
- 06** Encouragez la réflexivité en invitant régulièrement les personnes participantes à faire le point : qu'est qui a été appris ? Qu'est-ce qui les questionne ? Qu'est-ce qui peut être réinvesti dans leur pratique ?
- 07** Prenez soin du groupe... et de vous ! L'animation demande de l'énergie. N'hésitez pas à partager la responsabilité avec une autre personne comme co-animatrice, à demander du feedback, et à célébrer les réussites, même petites.

# EN BREF

- **Crée un climat de confiance et d'ouverture.**
- **Facilite plutôt qu'enseigne.**
- **Prépare une trame, mais reste souple.**
- **Valorise les contributions de chacune des personnes.**
- **Gère le temps et les rythmes d'échange.**
- **Encourage la réflexivité et le partage d'apprentissages.**
- **Prend soin du groupe... et de soi.**

# CALENDRIER DES COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE

Le calendrier présenté ci-après offre une trame indicative pour l'organisation des CdP. Il s'appuie sur l'expérience du groupe pilote pour lequel nous avons suivi un rythme d'une CdP par mois durant la première année, avec une pause estivale, puis une fréquence bimensuelle par la suite. Ce tempo visait à permettre aux participants de disposer de temps pour assimiler les échanges, expérimenter les idées discutées et revenir avec un regard renouvelé.

*À noter : Lors de la séance bilan, les personnes participantes ont partagées qu'une fréquence de rencontre plus soutenue aurait été préférée pour rester plus facilement investis.*



Chaque séance est construite autour d'un thème spécifique, élaboré par l'équipe de recherche ou de partenaires, et peut être utilisée comme modèle. Ces propositions ne sont pas prescriptives : elles peuvent être reprises telles quelles, modifiées, combinées ou adaptées selon les besoins, les priorités et la dynamique propre à chaque groupe.

Ce calendrier vise à soutenir la structuration des CdP tout en laissant une grande liberté d'appropriation. Il encourage une mise en œuvre progressive, réflexive et contextualisée, au service de l'apprentissage collectif et du développement professionnel. L'ordre des séances n'est pas établi et peut également être modulés. Toutefois nous conseillons d'amorcer le processus par la séance portant sur les perspectives écosociales, qui permet de poser des bases d'un langage partagé et d'une compréhension commune des enjeux environnementaux.

*À noter : Le format choisi visait à laisser suffisamment de temps entre chaque séance pour favoriser l'assimilation, la mise en pratique et la réflexion pour les participants. Il répondait également à une contrainte logistique, les organisateurs devant animer entre deux et quatre groupes par mois.*

## ANNEXES

Annexe 1  
**SÉANCE D'ACCUEIL**

Annexe 2  
**PERSPECTIVES  
ÉCOSOCIALES**

Annexe 3  
**L'ARBRE DE LA VIE**

Annexe 4  
**ITINÉRANCE ET  
INÉGALITÉS  
CLIMATIQUES**

Annexe 5  
**OUTIL D'ANALYSE  
DE SON QUARTIER**

Annexe 6  
**ÉDUCATION POPULAIRE  
ET CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES**

Annexe 7  
**LES ÉVÈNEMENTS  
CLIMATIQUES  
EXTRÊMES  
AU QUÉBEC**

Annexe 8  
**SÉANCE LIBRE/  
BILAN/RÉFLEXION**

Annexe 9  
**UNE SEULE SANTÉ**

Annexe 10  
**ÉCOÉMOTIONS**

Annexe 11  
**ACTIVITÉ DE PLEINE  
CONSCIENCE**

Annexe 12  
**BILAN DE FIN**

# Références

- Besthorn, F. (2012) Radical equalitarian ecological justice: A social work call to action (p. 31-45)
- Boetto, H. (2019). Advancing transformative eco-social change: Shifting from modernist to holistic foundations. *Australian Social Work*, 72(2), 139-151. <https://doi.org/10.1080/0312407X.2018.1484501>
- Desjardins, C., et al. (2023). Implementation process evaluation of an ergonomic train-the-trainer program in healthcare settings. *BMC Health Services Research*, 23, 1-12.
- Dominelli, L. (2013). Environmental justice at the heart of social work practice: Greening the profession. *International Journal of Social Welfare*, 22(4), 431-439.
- Gagliardi, A. R., et al. (2014). Train-the-trainer programs in health care: A systematic review. *Implementation Science*, 9(1), 1-10.
- Krings, A., Victor, B. G., Mathias, J., & Perron, B. E. (2020) Environmental social work in the disciplinary literature, 1991-2015. *International Social Work*, 63(3), 275-290. <https://doi.org/10.1177/0020872818788397>
- Lathlean, J., & Le May, A. (2002). Communities of practice: An opportunity for interagency working. *Journal of Clinical Nursing*, 11(3), 394-398.
- Lave, J., & Wenger, E. (1991). *Situated learning: Legitimate peripheral participation*. Cambridge University Press.
- Lemieux, A. (2001). Communautés de pratique et développement professionnel continu. *Revue des sciences de l'éducation*, 27(3), 537-558.
- MacDonald, S.-A., Rioux, É., Carlton, R., Dominelli, L., & Khoury, E. (2024). Repenser le travail social au Québec : comment intégrer les préoccupations environnementales dans la pratique ? In *INTERVENTION 2024: Vol. numéro 159* (pp. 23-36). [https://revueintervention.org/wp-content/uploads/2024/05/04\\_ri\\_159\\_2024\\_MacDonald\\_Rioux\\_Carlton\\_Dominelli\\_Khoury.pdf](https://revueintervention.org/wp-content/uploads/2024/05/04_ri_159_2024_MacDonald_Rioux_Carlton_Dominelli_Khoury.pdf)
- Poitras, M.-E., et al. (2022). Co-design, implementation, and evaluation of an expanded train-the-trainer strategy to apply the founding principles of primary care in practice: A pre-post study. *BMC Primary Care*, 23(1), 1-11.
- Ramsay, S., & Boddy, J. (2017). Environmental Social Work : A concept Analysis. *The British Journal of Social Work*, 47(1), 68-86. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcw078>
- Roy, M., Larocque, E., Parent-Poisson, N., Lachapelle, M., MacDonald, S. A., & Kidd, S. (2026). "It Used To Be Easy: In the Winter It Was Cold, in the Summer It Was Hot." Emerging Socioecological Issues in the Quebec Community-Based Homelessness Sector. *International Journal on Homelessness*, 1-24. <https://doi.org/10.5206/ijoh.2026.2.22696>
- Wenger, E. (1998). *Communities of practice: Learning, meaning, and identity*. Cambridge University Press.
- Wenger, E., McDermott, R., & Snyder, W. M. (2002). *Cultivating communities of practice: A guide to managing knowledge*. Harvard Business Press.

# Annexe 1

## INTRODUCTION : ATTENTES, PARTICIPATION ET FONCTIONNEMENT

### OBJECTIF DE LA SÉANCE

Cette première séance permet au groupe d'établir les règles de fonctionnement de la communauté. Y sont notamment abordés les questions de confidentialité des échanges, l'organisation du temps de parole afin de garantir l'expression de chacun et chacune ainsi que le rôle du ou des personnes animatrices.



### CAS DE FIGURE : EXEMPLE DE NOTRE EXPÉRIENCE

La séance s'est déroulée en trois temps :

- 01- **MOTIVATION DES PERSONNES PARTICIPANTES**
- 02- **UNE ACTIVITÉ BRISE-GLACE PORTANT SUR LA RELATION À LA NATURE**
- 03- **ÉTABLISSEMENT DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU GROUPE**

### 01.

**Pourquoi les personnes participantes étaient intéressées : Quelles étaient les motivations pour leur participation à la CdP ? :**

- a. Le besoin d'échanger
- b. Partage de ressources
- c. Rencontre de plusieurs groupes professionnels et voir comment chacun peut agir sur les problèmes
- d. Complémentarité des expériences de chacun et chacune en fonction

### 02.

**Activité brise-glace**

Chacune des personnes du groupe est invitée à présenter brièvement une photo de son choix pour parler de sa relation à la nature.

### 03.

**Établir des règles pour le groupe. Exemples (non exhaustifs) :**

- a. Confidentialité et sécurité des échanges : Ce qui est dit dans le groupe reste dans le groupe, notamment lorsqu'il s'agit de parler de son milieu professionnel ou d'enjeux sensibles. Toute diffusion extérieure doit se faire avec accord du groupe et avec anonymisation totale des propos et des personnes.
- b. Écoute active, respectueuse et soutenante : Favoriser une écoute attentive, bienveillante et engagée (ex. : poser des questions de clarification). Rester à l'écoute des dynamiques du groupe et des besoins d'expression de chacun et chacune.
- c. Respect de la diversité (des perspectives, des parcours et des niveaux d'expérience) et non-jugement. S'assurer que l'espace est éthique et inclusif, propice aux désaccords constructifs et à l'apprentissage mutuel.
- d. Participation équitable : Veiller à une prise de parole équilibrée et à ce que chacun et chacune ait l'espace pour s'exprimer. Les personnes animatrices peuvent intervenir pour réguler le temps de parole au besoin. Valoriser la prise de parole, même si l'on ne se sent pas expert ou experte.
- e. Présence engagée, disponible et concentrée pendant les rencontres, dans la mesure du possible. Respecter l'espace de la CdP comme distinct d'une formation : c'est un moment d'échange actif, non passif.
- f. Préparation et continuité des échanges : essayer de rester à jour des rencontres ou des consulter le matériel fournis à posteriori, participer à l'espace partagé (ex : Microsoft Teams) pour poursuivre les discussions, poser des questions, partager des ressources, accéder aux documents de manière centralisée (plutôt que par courriel).
- g. Gestion du temps : Les rencontres durent 1 h, le temps étant limité, les échanges doivent être conscients du rythme collectif. Certaines interventions peuvent être raccourcies pour permettre à toutes les voix d'être entendues.
- h. Cadre évolutif et coanimation bienveillante : Les règles sont coconstruites et ajustables et le groupe peut les faire évoluer au fil du temps. L'animation est non directive, avec une volonté de favoriser l'autogestion. Il est possible de faire part d'un inconfort ou besoin en privé aux animateurs ou aux animatrices, à tout moment.

# Annexe 2

## PERSPECTIVE ÉCOSOCIALE

Auteur : Érick Rioux, Travailleur social et professionnel de recherche, Université de Montréal

### PRÉSENTATION DE LA VIDÉO

Dans cette capsule, l'auteur parle de la façon dont les enjeux environnementaux – justice environnementale, justice climatique et justice écologique – s'articulent avec le travail d'intervention sociale. Il explique que ces trois types de justice reposent sur des perspectives différentes : la justice environnementale vise l'accès équitable à un environnement sain, la justice climatique insiste sur les inégalités face aux impacts des changements climatiques, tandis que la justice écologique remet en question la centralité humaine en reconnaissant les droits des autres formes de vie. L'auteur souligne que si les deux premières formes de justice s'intègrent plus facilement dans les pratiques sociales actuelles, la justice écologique demande un véritable changement de paradigme. Il illustre cette idée par l'exemple de la rivière Mûtehekâu Hîpu (<https://www.telequebec.tv/programmation/je-suis-magpie?>) (dites *Magpie* en anglais) reconnue comme sujet de droit, ce qui ouvre des pistes nouvelles pour repenser nos façons d'intervenir en respectant le vivant dans son ensemble.



Durée de la vidéo  
**23 minutes**

### Questions de réflexion suggérées

- Comment voyez-vous (ou comment ils se transposent) les concepts de justice environnementale, climatique et écologique dans votre pratique ?
- Comment imaginer vous qu'une conception plus holistique pourrait affecter votre pratique ?
- Quels sont les obstacles, les opportunités ?

## LES PERSPECTIVES ÉCOSOCIALES

### Contexte

L'écologisation de l'intervention sociale nécessite d'abord de comprendre comment la modernité a influencé les relations de l'humain avec la nature et comment elle continue de le faire.

Selon Escobar (2011), la pensée moderne occidentale est caractérisée par une vision dualiste du monde qui repose sur une séparation radicale entre nature et humanité, corps et esprit, et entre l'Occident et le reste du monde.

Cette perspective du « soi et de l'autre » favorise une déconnexion de la nature et entraîne du même coup l'exploitation de l'environnement, de ses ressources et des communautés qui l'habitent, le tout dans une visée de développement et d'accumulation de capital qui ne tient pas compte des interconnexions essentielles entre les humains et leur environnement.

### La croissance infinie

Abraham (2019) parle du caractère sacré dont revêt l'économie dans la pensée moderne occidentale. En effet, la finalité de croissance infinie de la société moderne revêt désormais un aspect de dogme, où ses disciples prient le Marché afin que celui-ci leur garantisse prospérité et richesses.

Cependant, ce dogme du développement infini est une pensée autodestructrice, car elle implique l'exploitation infinie de ressources dont la quantité est pourtant finie, renforçant des situations d'injustices intergénérationnelles et intragénérationnelles, dans une quête insatiable de profit et de croissance.

### L'écoféminisme

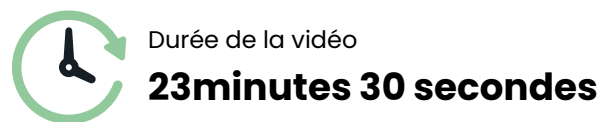
Pour certaines écoféministes (Plumwood, 1994; Warren, 1990), cette séparation nature-culture représente également la dichotomie féminin-masculin, car l'exploitation de ressources et la domination de pays perçus comme étant « en développement » se transpose également au sein même des rapports d'oppression homme-femme.

Autrement dit, l'oppression des femmes est perçue comme interreliée à la dégradation environnementale, car ces deux phénomènes découlent de la domination du patriarcat. Ainsi, la justice sociale ne peut être atteinte qu'à travers le renversement du patriarcat et la protection des écosystèmes.

# Annexe 3

## L'ARBRE DE LA VIE

Autrice : Emmanuelle Larocque, professeure au département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais



### PRÉSENTATION DE LA VIDÉO

Dans cette capsule, l'autrice parle de la place de la nature dans l'intervention sociale à travers une perspective écosociale. Elle présente des pistes de réflexion pour intégrer davantage la nature dans les pratiques professionnelles, en s'appuyant sur sa thèse doctorale qui portait sur les processus de transition sociale-écologique en travail social. Elle explique que les interventions actuelles sont souvent réactives face aux crises écologiques et plaide pour une approche préventive et transformatrice. L'autrice met en lumière le modèle conceptuel écosocial de Heather Boetto (2027 ; 2019), fondé sur l'interdépendance entre les humains et la nature et proposant une vision décoloniale, écocentrée et relationnelle du bien-être. Elle invite à réfléchir à notre propre socialisation à la nature, aux liens entre nature et santé globale, et à la façon dont nos interventions peuvent ou non mobiliser la nature de manière non-instrumentale. Elle souligne ainsi l'importance de déconstruire la vision dominante occidentale de la nature comme ressource à exploiter et propose de promouvoir des récits alternatifs ancrés dans la réciprocité. Dans ce contexte, elle fait appel à une approche réconciliatrice appuyant la résurgence des savoirs autochtones. Enfin, elle présente des outils concrets comme l'intervention par la nature et le plein air et notamment, l'approche narrative où elle présente la méthodologie de l'Arbre de la vie, pour accompagner les personnes à renouer avec la nature de manière critique et engagée. Ces approches visent à cultiver une identité écologique et à encourager des pratiques sociales plus respectueuses du vivant.

### Questions de réflexion suggérées

- En réfléchissant au contenu de la capsule, qu'est ce qui résonne particulièrement pour vous ?
- Quelles autres approches ou pistes d'intervention favorisent le développement de relations positives à la nature ?
- Prenez un moment pour réfléchir aux écosystèmes et espaces naturels (verts ou bleus) qui se trouvent près de votre lieu de travail. Comment pourriez-vous contribuer au développement de relations (individuelles et collectives) équilibrée avec la nature de proximité au sein de votre organisme ou de votre communauté ?

## Intervention par la nature et en plein-air, et L'arbre de la vie

Dans cette fiche thématique, notre but est de vous offrir un bref aperçu des outils, des astuces que vous pouvez mobiliser dans vos milieux de pratique respectifs. Cette fiche survole l'approche écosociale transformative, l'intervention par la nature et en plein air... et présente l'outil l'arbre de la vie - outil qui est présenté dans la capsule vidéo.

### Transition Sociale Écologique et l'Approche Écosociale Transformative

Boetto, dans son article "Advancing Transformative Eco-Social Change: Shifting from Modernist to Holistic Foundations", paru en 2019, présente l'importance de faire évoluer le travail social, basé sur des fondations modernistes vers une approche écosociale. D'une approche centrée sur l'humain, on transitionnerait alors vers une approche écosociale transformatrice, qui conçoit la terre comme une entité holistique et qui prend en compte le fait que l'équilibre (fragile) de tous les écosystèmes soutient l'humanité et que la perturbation de ces derniers met en péril la vie de tous organismes vivants.

### En finir avec les récits de crise et d'effondrement pour s'en aller vers des récits de changement.

Dans son article «Des récits alternatifs fertiles face à l'effondrement du Vivant: Graines de Rêves, une proposition d'écopsychologie narrative» l'auteure aborde le fait que la vie, le parcours des personnes est rythmé et ancré dans les récits dominants. (Crettenand, 2022, p.332-333) Les événements météorologiques extrêmes sont de plus en plus médiatisés pour les effets néfastes qu'ils produisent et les drames humains et environnementaux qu'ils entraînent. Or, ceux-ci ont pour effet de créer plus de paralysie et diminuer le sentiment de pouvoir d'agir individuel. L'approche narrative va alors permettre de «se servir» de ces récits au penchant négatif, des émotions qu'ils provoquent pour «décoder l'Absent Implicite[...] (pour) au-delà des signes observables de côté pile, dévoiler leur côté face» (Crettenand, 2022, p.336)

### Exemple de questions utilisés par l'approche narrative, en partant de la Peur:

- Et si la Peur pouvait parler, que dirait-elle de ce qu'elle cherche à protéger ?
- Diriez-vous que la peur est présente pour signaler une injustice, une préoccupation ? Pour l'Avenir ou pour Autrui, un lien fort avec une personne chère ?
- Quand vous pensez à la situation actuelle, qu'est-ce qui vous préoccupe le plus ? Qu'est-ce que ça dit de ce que vous avez à coeur de préserver ?

### Intervention par la Nature et en Plein Air

L'intervention par la Nature et en Plein-Air commence à être plus reconnue et offre des possibilités d'interventions nouvelles et alternatives. **«Enracinée dans l'éducation expérientielle, l'INPA vise le développement humain et psychosocial (Rojo & Bergeron, 2017) par l'entremise d'apprentissages médiatisés par le contact avec la Nature (Rojo & Bergeron, 2021). Au-delà des nombreux bienfaits sur la santé humaine, cette modalité est également reconnue pour son potentiel à «faciliter une expérience globale de (re)mise en lien avec le vivant» (Rojo & Bergeron, 2021, p. 46). En intervention sociale, l'INPA peut se déployer à différentes échelles d'intervention (individuelle, familiale, groupale), dans divers contextes (communautaires, privés et institutionnels) (Moreau et al., 2023) et prend aussi plusieurs formes, allant de l'exposition passive à la nature à l'immersion globale (Gargano, 2022).» (Larocque, 2023)** Cette approche se divise en deux formes plus courantes, une avec une visée éducative et l'autre avec une visée thérapeutique. Les INA se déroulent généralement sous cinq formes : a) le camp fixe, b) le camp résidentiel, c) l'expédition, d) les activités ponctuelles et e) le format combiné. (pour plus de détails, consultez : [Gargano et Turcotte, p.195-197, 2018](#)).

# Annexe 4

## ITINÉRANCE ET INÉGALITÉS CLIMATIQUES

Autrice : Ariane Préfontaine, chercheuse à l'Observatoire québécois des inégalités

### PRÉSENTATION DE LA VIDÉO

Dans cette capsule, l'autrice aborde les liens encore peu explorés entre l'itinérance et les inégalités climatiques. Elle y présente une initiative de recherche exploratoire menée par l'Observatoire québécois des inégalités en collaboration avec Ouranos, visant à mieux comprendre comment les changements climatiques affectent les personnes en situation d'itinérance, en s'appuyant notamment sur une étude de cas réalisée à Laval. L'autrice explique que les personnes en situation d'itinérance, déjà confrontées à de nombreux défis, subissent de manière disproportionnée les effets des bouleversements climatiques, notamment à cause de leur forte exposition aux éléments, de problèmes de santé préexistants et de ressources limitées pour s'adapter. Elle illustre ses propos par des exemples concrets et des données probantes, mettant en lumière le manque de prise en compte de cette réalité dans les politiques d'adaptation. La capsule se conclut par un appel à reconnaître le rôle des organismes communautaires, à inclure les personnes concernées dans les solutions, et à adopter une perspective intersectionnelle pour garantir une transition socio-écologique plus juste et équitable.



Durée de la vidéo

**15 minutes 30 secondes**

### Questions de réflexion suggérées

- Est-ce que les groupes plus vulnérables auprès desquels vous intervenez semblent vivre des injustices climatiques ? Si oui, comment ?
- Dans vos domaines respectifs, comment pourriez-vous agir pour soutenir la mise en œuvre de solutions d'adaptation aux changements climatiques justes et inclusives ? Pour soutenir la résilience des personnes plus vulnérables ?
- Quels seraient des leviers pour avancer vers une transition socio-écologique plus juste ?

## ITINÉRANCE ET INÉGALITÉS CLIMATIQUES

### Contexte

Les changements climatiques exacerbent les inégalités sociales, particulièrement pour les populations vulnérables (GIEC, 2023) et ceci est encore plus vrai pour les personnes en situation d'itinérance (PSI) (Ouranos, 2024). Au Québec, l'augmentation des aléas climatiques, tels que les vagues de chaleur, les inondations et les tempêtes, aggrave les risques pour ces populations, qui sont souvent exposées sans protection adéquate (Ouranos, 2024). De plus, cette vulnérabilité est d'autant plus amplifiée par un phénomène d'augmentation de l'itinérance (Rivard et al., 2019; RAPSIM, 2023), alimentée par une pénurie de logements abordables (Institut de la Statistique du Québec, 2024).

## FAITS SAILLANTS

Le taux d'inoccupation des logements au Québec est en chute importante depuis 15 ans (Institut de la Statistique du Québec, 2024). Parallèlement, les ressources d'hébergement d'urgence manquent 35 000 places (Rivard et al., 2019).

Les projections climatiques révèlent des changements significatifs en termes de précipitations et de températures. Le Québec verra une augmentation de la fréquence et l'intensité de différents aléas climatiques : vagues de chaleur, feux de forêts, inondations, les tempêtes, et les sécheresses (Ouranos, 2024).

# Annexe 5

## OUTIL D'ANALYSE DE SON QUARTIER

Lucie Morin, doctorante et professeure au département de psychosociologie et travail social de l'Université du Québec à Rimouski

André-Anne Parent, professeure à l'École de travail social de l'Université de Montréal

Geneviève LeDorze-Cloutier, doctorante en travail social à l'Université de Montréal

### PRÉSENTATION DE LA VIDÉO

Dans cette capsule, les autrices abordent l'analyse d'une communauté locale comme point de départ essentiel à toute intervention psychosociale adaptée aux changements climatiques. Elles présentent une grille d'analyse qui permet de mieux comprendre les interactions entre les environnements social, naturel et bâti, dans le but de cibler des interventions cohérentes avec les réalités territoriales. La capsule met en lumière le lien entre les facteurs d'inégalités structurelles et la vulnérabilité différenciée face aux impacts climatiques. L'outil proposé répertorie 15 composantes permettant de dresser un portrait global d'un milieu et de cerner les besoins d'une communauté en tenant compte de divers types de savoirs (scientifiques, citoyens, professionnels, etc.). L'analyse du milieu est présentée comme un processus non instinctif, mais essentiel, qui peut soutenir la participation citoyenne, la cohérence entre les intervenants, la mobilisation des ressources et une transformation sociale et écologique durable. La capsule se conclut sur l'importance de porter attention au processus autant qu'aux résultats et d'adopter une posture réflexive pour adapter les interventions aux spécificités locales dans une perspective de justice sociale, environnementale et climatique.



Durée de la vidéo  
**14 minutes**

### Questions de réflexion suggérées

- Où allez-vous chercher des informations pour comprendre le milieu dans lequel vous intervenez ? Quels types de savoirs croisez-vous ? (Données quantitatives, observations, données qualitatives, ou savoirs professionnels, expérientiels, citoyens, académiques/scientifiques)
- Comment cette analyse influence vos interventions, que ce soient des interventions individuelles, de groupes ou collectives ?
- À la lumière des informations présentées, comment vos interventions pourraient-elles mieux tenir compte des caractéristiques du milieu ? Avez-vous un exemple d'une intervention qui les intégrerait ?

## GRILLE D'ANALYSE D'UNE COMMUNAUTÉ LOCALE

### DÉVOILER ET AGIR SUR LES INJUSTICES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Cette fiche thématique résume un outil d'analyse des communautés locales développé par Morin, Parent et Le Dorze-Cloutier (publication à venir). Conçu pour soutenir votre démarche d'analyse et de développement communautaire, cet outil vous aide à mieux identifier les besoins, les problématiques et les injustices sociales et environnementales afin d'intervenir plus efficacement sur leurs causes.

#### CONCEPTS À RETENIR

**Déterminants sociaux et environnementaux :** conditions matérielles et sociales dans lesquelles chaque personne naît, grandit, vit, travaille et vieillit.

**Développement des communautés:** "une approche qui vise à la prise en charge du développement par les citoyen(ne)s et les acteurs d'un territoire, afin que celui-ci réponde à leurs besoins et à leurs aspirations." Les objectifs sont l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie; le développement de la capacité d'agir des individus et des communautés; la transition sociale.

**Justice sociale :** Selon l'Ordre des travailleurs sociaux, "la notion de justice sociale est omniprésente au sein de l'organisation. Elle inspire l'ensemble de ses actions et se manifeste à tous les niveaux. Cette valeur s'appuie sur les notions de défense des droits et de dignité des personnes, des familles, des groupes et des collectivités."

**Justice environnementale :** "le traitement équitable et la participation significative de toutes les personnes, sans distinction de race, de couleur, d'origine nationale ou de revenu, en matière d'élaboration, de mise en œuvre et d'application des lois, des règlements et des politiques qui concernent l'environnement"

#### POURQUOI FAIRE UNE ANALYSE D'UNE COMMUNAUTÉ ?

"Brosser le portrait global d'une communauté permet d'identifier et de décrire les liens entre les facteurs sociaux, économiques et environnementaux qui ont des impacts sur la santé et les conditions de vie des populations." et "permet de développer des projets selon les forces, les limites et les ressources du milieu."

Pour dresser le portrait d'une communauté, vous aurez besoin à la fois de données quantitatives (nombre et pourcentage) et de données qualitatives permettant d'approfondir les connaissances sur la communauté visée.

#### DÉROULEMENT D'UNE ANALYSE D'UNE COMMUNAUTÉ LOCALE



# Annexe 6

## ÉDUCATION POPULAIRE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Clémentine Barberger,  
responsable de la mobilisation aux  
Ateliers d'éducation populaire du  
Plateau et étudiante en travail social  
à l'Université de Montréal

Julie Calte,  
Coordinatrice écologie et  
agriculture urbaine aux  
Ateliers d'éducation  
populaire du Plateau

### PRÉSENTATION DE LA VIDÉO

Dans cette capsule, les autrices abordent le travail du secteur écologie et agriculture urbaine des Ateliers d'éducation populaire du Plateau (AEPP), un organisme communautaire qui vise à renforcer le pouvoir d'agir des personnes vulnérables du Plateau-Mont-Royal. L'intervention met en lumière l'approche de l'éducation populaire comme outil d'apprentissage critique et de transformation sociale, à travers des démarches collectives et non diplômantes.

L'intervention souligne l'importance de sortir d'une logique de responsabilisation individuelle au profit d'une réponse collective face aux injustices écologiques. En ce sens, les AEPP agissent comme pôle de résilience, en proposant des réseaux de solidarité, des ressources partagées et un lieu d'ancrage communautaire en cas de crise climatique.



Durée de la vidéo

**15 minutes 30 secondes**

Partant du constat que les populations les moins responsables des crises environnementales en subissent pourtant les plus grandes conséquences (ex. isolement, pertes alimentaires, impacts sur la santé), l'équipe des AEPP a structuré ses actions autour de trois grands axes :

1. Le partage de connaissances : projections, lectures collectives (arpentage), repas-causeries, fresques collaboratives, pour développer une compréhension collective des enjeux environnementaux et sociaux.
2. L'apprentissage par la pratique : jardinage, cuisine, couture, corvées de nettoyage – des activités accessibles, concrètes, qui valorisent les savoir-faire, renforcent la résilience et encouragent la solidarité locale.
3. Le soutien à l'engagement citoyen : accompagnement de groupes militants, mise à disposition de locaux, participation à des mobilisations, pour collectiviser les enjeux et favoriser l'action politique.

### Questions de réflexion suggérées

- Comment utiliser les outils d'éducation populaire dans vos milieux respectifs ?
- Comment amener les personnes avec qui vous travaillez à passer de l'individuel au collectif ?
- Comment contribuer à l'amélioration de la résilience de communauté ?

## ÉDUCATION POPULAIRE

### Le MÉPACQ

le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec, est un mouvement national et multisectoriel qui travaille à la transformation sociale dans une perspective de justice sociale. Il regroupe 11 Tables régionales en éducation populaire autonome (ÉPA) qui regroupent plus de 330 groupes populaires et communautaires autonomes.

#### Définition de l'éducation populaire autonome

L'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion critique par lesquelles des citoyens et citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie ou de travail, et qui visent à court, moyen ou long terme, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu

- Partage et vulgarisation des savoirs
- Apprentissage par le faire
- Soutien et entraide communautaire
- Sensibiliser à l'impact et aux bénéfices de leurs gestes
- Valoriser les savoirs existants et la reprise de confiance
- Réseaux des animateurs/trices des fresques
- Passage de JE au NOUS, diminuer la responsabilité individuelle et collectiviser les enjeux
- Pôle résilience
- Solidarité bâti par les ateliers
- Réseaux d'entraide
- S'outiller face à un sinistre

#### Liste des 11 tables régionales et lien vers leur site internet

- [Association des groupes d'éducation populaire autonome — Centre du Québec \(AGÉPA\)](#)
- [MÉPAC Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chibougamau-Chapais](#)
- [Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière \(MÉPAL\)](#)
- [Regroupement d'éducation populaire d'Abitibi-Témiscamingue \(RÉPAT\)](#)
- [Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie \(ROÉPAM\)](#)
- [Table des groupes populaires — Côte-Nord](#)
- [Table Ronde des Organismes Volontaire en Éducation Populaire de l'Estrie \(TROVEP\)](#)
- [Table Ronde des Organismes Volontaire en Éducation Populaire de la Montérégie \(TROVEP\)](#)
- [Table Ronde des Organismes Volontaire en Éducation Populaire de Montréal \(TROVEP\)](#)
- [Table Ronde des Organismes Volontaire en Éducation Populaire de l'Outaouais \(TROVEP\)](#)
- [RÉPAC 03-12 des régions de Québec et Chaudière-Appalaches](#)

Fiche réalisé par Noémie Castro sur la base de la capsule vidéo de Clémentine Barberger et Julie Kalt

# Annexe 7

## LES ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES AU QUÉBEC

Autrice : Nathalie St-Amour, professeure au département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais



Durée de la vidéo  
**24 minutes**

### PRÉSENTATION DE LA VIDÉO

Dans cette capsule, l'autrice présente l'intervention sociale en contexte de catastrophe. Elle propose une réflexion sur la définition d'une catastrophe, en soulignant qu'il ne s'agit pas simplement d'un phénomène naturel, mais d'un événement qui perturbe gravement le fonctionnement d'une communauté vulnérable. Elle insiste sur le rôle central des intervenantes et intervenants sociaux dans les différentes étapes du cycle de la sécurité civile : de la préparation jusqu'au rétablissement, tant individuel que communautaire. Elle met en lumière l'invisibilité de leur travail, tout en illustrant les impacts psychosociaux des catastrophes, comme les tensions familiales, l'épuisement, la perte de réseau ou encore les démarches administratives stressantes. L'autrice insiste également sur l'importance de soutenir le pouvoir d'agir des personnes sinistrées, de favoriser la participation citoyenne, et de reconnaître les injustices environnementales. Enfin, elle appelle à une conscientisation écologique et à la prévention, en incitant à créer des liens entre les citoyens et la nature, dans une perspective d'adaptation face aux changements climatiques.

### Questions de réflexion suggérées

- Puisque les préparations aux catastrophes et le rétablissement sont des « étapes » négligées du cycle de la sécurité publique, suggérez des actions pour accompagner les communautés à composer avec les changements climatiques et aux aléas qui en découlent.
- Puisque vous faites partie de cette communauté de pratiques, vous présentez une sensibilité à ces questions. Faut-il convaincre nos collègues IS de l'importance de ces enjeux ? Comment ?

## Intervenir en cas de catastrophe

### Définition

Les catastrophes sont des perturbations graves affectant le fonctionnement d'une communauté qui dépassent sa capacité à y faire face en utilisant ses propres ressources. Les catastrophes peuvent être causées par des dangers naturels, artificiels et technologiques, ainsi que par divers facteurs qui influencent l'exposition et la vulnérabilité d'une communauté. (IFRC, 2022)

### EME et changements climatiques d'origine humaine

Les recherches concernant les Événements Météorologiques Extrêmes s'axent souvent sur la question de savoir si les changements climatiques d'origine humaine ont impacté sur ceux-ci. Le GIEC indique que "l'évolution du climat modifie la fréquence, l'intensité, l'étendue, la durée et le moment d'apparition des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes, et peut porter ces phénomènes à des niveaux sans précédent".

Un rapport du gouvernement Canadien, sur l'utilisation du système d'attribution rapide des phénomènes météorologiques extrêmes et les résultats obtenus, tend à lier les EME aux Changements climatiques d'origine humaine. Cependant, la climat de la planète serait soumis à un dérèglement, que l'homme intervienne dessus ou non, alors aussi importante soit-elle, nous ne pouvons pas tenir pour seule responsable l'action de l'Homme sur le climat.

De plus, la croissante médiatisation des EME et de leurs effets sur les populations tendent à augmenter l'inquiétude et le stress mais aussi à apporter plus de lumière sur celle-ci pour que des réflexions et actions de préventions et protections puissent être mise en place.

### Révélateurs d'inégalités

Lors d'EME, les solutions d'adaptation, les mesures mises en place et comment les communautés s'en remettent sont révélatrices de nombreuses inégalités.

Par exemple, après le passage de l'ouragan Katrina, les quartiers au bord du Mississipi, principalement habités par des communautés afro-américaines, n'ont pas été reconstruits. Alors que les quartiers voisins ont été renforcés pour faire face à un éventuel nouvel ouragan.

"La réponse aux CC (ou EME) est facilitée ou limitée selon la même architecture des droits qui influence l'adaptation à d'autres contraintes sociales et environnementales. (Schade, 2012)

### Inégalités jusque dans les représentations

Malgré une médiatisation grandissante des EME et des catastrophes qu'ils provoquent sur les communautés, les récits d'expériences partagées sont plus souvent ceux de populations privilégiées, des groupes dominants et moins ceux des groupes qui souffrent le plus des dégâts et des pertes.

Les auteurs de l'article "Entendre et comprendre les expériences de désastre par la recherche narrative" insiste tout au long de celui-ci sur l'importance du récit pour rendre du pouvoir aux populations touchées sur leur histoire, de la visibilité mais aussi pour mieux comprendre et les soutenir dans la reconstruction, le rétablissement et pour nourrir le débat social sur l'urgence et les besoins d'efforts et d'adaptation face aux EME, aux changements climatiques de manière générale et à la transition sociale-écologique. (Leclerc et al., 2024)

# Annexe 8

## SÉANCE LIBRE

### OBJECTIFS

Offrir un espace de retour sur expérience, d'expression libre et de co-construction pour ajuster les CdP aux besoins réels des personnes participantes.

### FINALITÉ DE LA SÉANCE

Cette séance vise à créer un temps de pause dans le parcours de la CdP, pour permettre aux personnes participantes de prendre du recul, de faire le point sur les apprentissages réalisés, et d'exprimer leurs ressentis. Elle favorise une dynamique réflexive, essentielle à l'évolution du groupe et à l'ajustement des contenus et modalités d'animation.

Elle permet notamment de :

- Identifier les apports concrets des séances précédentes
- Repérer les points de friction ou les éléments moins pertinents
- Mettre en lumière les sujets qui mériteraient d'être approfondis
- Valoriser les ressentis, les idées et les propositions de chaque personne
- Renforcer l'engagement et le sentiment d'appartenance au groupe
- Discussions sur la forme des CdP (ajustement, lesquels etc)



### MÉTHODE PROPOSÉE

« Coup de pied / Coup de cœur / Coup de tête »

Cette méthode simple et accessible invite les personnes participantes à structurer leur retour autour de trois axes :

#### 01

#### COUP DE PIED

Ce qui a déplu, dérangé, ou freiné l'implication. Cela peut concerner le contenu, le rythme, les modalités d'animation ou la dynamique du groupe.

*Exemple : les horaires (pause dîner); la durée (manque de temps pour approfondir) ; difficulté à transposer certains savoirs dans certains contextes d'intervention*

#### 02

#### COUP DE CŒUR

Ce qui a été apprécié, ce qui a nourri l'intérêt ou suscité l'enthousiasme. Cela peut inclure des moments forts, des échanges marquants, des outils utiles ou des découvertes inspirantes.

*Exemple : Richesse des échanges, qualité de l'animation, formats variés, solidarité du groupe*

#### 03

#### COUP DE TÊTE

Ce qui a retenu l'attention, éveillé la curiosité ou provoqué une réflexion. Cela peut être une idée, une pratique, une question ou une prise de conscience.

*Exemple : importance de l'analyse des quartiers dans les pratiques, lien entre justice climatique et justice sociale, inclusion des perspectives environnementales dans les grilles d'analyse*

**Bon moment de respirer ensemble,  
de prendre le temps, de réfléchir**

# Annexe 9

## L'APPROCHE UNE SEULE SANTÉ

Autrice : Cécile Aenishaenslin, professeure au département de pathologie et microbiologie de l'Université de Montréal

### PRÉSENTATION DE LA VIDÉO

Dans cette capsule vidéo, l'autrice présente l'approche Une seule santé, qui relie la santé des humains, des animaux et de l'environnement. Elle explique que cette approche aide à mieux comprendre les liens entre nos actions, la nature et la santé globale. Elle s'est développée surtout depuis la pandémie de COVID-19, pour encourager la collaboration entre différentes disciplines. Elle montre que l'approche Une seule santé repose sur quatre principes : mieux communiquer, mieux se coordonner, renforcer nos capacités et travailler ensemble. Cette approche invite à changer notre façon de voir la santé : il ne s'agit plus de mettre l'humain au centre, mais de chercher un équilibre avec tout le vivant. L'autrice souligne trois éléments essentiels : la collaboration entre les disciplines, la pensée globale et l'équité entre les êtres humains, les générations et les espèces. Elle conclut en invitant à intégrer la santé de l'ensemble du vivant dans toutes les décisions et politiques publiques.



Durée de la vidéo

**18 minutes 12 secondes**

### Questions de réflexion suggérées

- Dans quelle mesure l'approche Une seule santé vous semble-t-elle pertinente pour vos milieux de pratique ?
- Avez-vous déjà observé des situations dans votre pratique où la santé humaine, animale et environnementale étaient interconnectées ?
- Comment l'approche USS pourrait être déployée dans vos milieux de pratique ?
- Quels partenariats (médecins, vétérinaires, organismes communautaires, autres) pourraient enrichir votre travail dans une perspective « Une seule santé » ?
- Quels obstacles rencontrez-vous quand il s'agit de travailler en réseau avec des acteurs hors de votre champ de pratique traditionnel ?
- En quoi l'approche « Une seule santé » change-t-elle votre façon de concevoir la responsabilité collective face à la santé ?

# Initiative Une Seule Santé



### Les 5 piliers de l'Initiative Une seule santé

Fédérer nos énergies

Faire progresser la réconciliation

Promouvoir notre pluralité

Oser le changement

Penser globalement

L'approche « Une seule santé » (One Health) part d'un constat simple : la santé des humains, des animaux et de l'environnement est intimement liée. Quand l'équilibre de ces relations est perturbé par des activités humaines comme l'agriculture intensive, le commerce d'animaux, l'urbanisation ou le changement climatique, le risque d'apparition de nouvelles maladies augmente.

On estime d'ailleurs que près de 60 % des maladies infectieuses émergentes viennent des animaux, et que les trois quarts d'entre elles sont transmissibles à l'humain. Pour mieux faire face à ces défis, « Une seule santé » propose de réunir les expertises de plusieurs domaines : médecine, santé publique, santé animale, environnement, mais aussi sciences sociales ou économie.

Cette collaboration permet de mieux comprendre des menaces complexes comme la résistance aux antibiotiques, les zoonoses (maladies passant de l'animal à l'humain), les maladies transmises par des moustiques ou des tiques, ainsi que les impacts de la pollution et du climat.

La pandémie de COVID-19 a montré les faiblesses de nos systèmes de prévention et l'importance d'une démarche mondiale intégrée. Des exemples concrets le rappellent : l'utilisation d'antibiotiques chez les animaux peut favoriser l'apparition de résistances qui touchent ensuite les humains, et certains pesticides, comme le chlordécone, contaminent sols, eaux, animaux et humains sur le long terme. Ces situations illustrent la nécessité de repenser notre manière de protéger la santé à l'échelle globale.

# Annexe 10

## ÉMOTION ÉCOLOGIQUES, ÉCOÉMOTIONS ET INTERVENTION: TENSIONS ET POSSIBILITÉS

Gabrielle Laverdière,  
étudiante en travail social à  
l'Université du Québec à Montréal

Elizabeth Pinault,  
étudiante en travail social à  
l'Université du Québec à Montréal



Durée de la vidéo

**17 minutes 5 secondes**

### PRÉSENTATION DE LA VIDÉO

Dans cette capsule vidéo, les autrices abordent les émotions écologiques et les éco-émotions, deux concepts proches mais issus de courants théoriques distincts. Les éco-émotions, comme l'éco-anxiété, sont généralement traitées par la psychologie et la psychiatrie, avec une approche centrée sur l'individu. À l'inverse, les émotions écologiques prennent en compte les dynamiques sociales, les rapports de pouvoir et les contextes collectifs. À partir de leurs expériences en intervention sociale, les autrices soulignent les obstacles rencontrés, notamment le refus et l'évitement, et critiquent la tendance à psychologiser ou à politiser excessivement les émotions liées à la crise climatique. Elles proposent des pistes d'intervention comme les groupes de parole, les activités en plein air et l'accompagnement individuel, en insistant sur l'importance de reconnaître les émotions sans chercher à les résoudre. Enfin, elles invitent à réfléchir au rôle des émotions comme révélateurs des conditions matérielles et des inégalités sociales.

### Questions de réflexion suggérées

- Vous associez-vous plutôt aux éco émotions ou aux émotions écologiques ?
- Avez-vous déjà côtoyé des personnes qui nécessitent une intervention spécifique sur les émotions écologiques ?
- Comment interprétez-vous l'indifférence au mouvement écologique chez certaines populations ?
- Quels rapports de pouvoir les émotions contiennent-elles ?
- Est-ce que les émotions peuvent servir de pont vers l'évaluation des conditions matérielles des populations que nous pouvons être amenées à aider ?

# Émotions écologiques & Éco-émotions



Les émotions écologiques sont les sentiments que nous ressentons face à la crise environnementale. Elles mêlent tristesse, peur, colère ou culpabilité, mais aussi espoir et solidarité. Partagées au sein des communautés, elles traduisent la douleur des pertes écologiques tout en pouvant devenir une force collective pour agir et transformer la société.

(Gonzalez-Hidalgo, 2021 ; Kalwak & Weihgold, 2022)

Les éco-émotions sont les sentiments que nous ressentons face à la crise écologique : tristesse, peur, colère ou culpabilité, mais aussi espoir et solidarité. Elles traduisent la douleur des pertes environnementales tout en pouvant devenir une force collective pour agir et transformer la société.

(Pihkaia, 2020)

### Les discours dominants : l'injonction à la gestion

Dans de nombreux espaces (médias, institutions, éducation), les éco-émotions sont présentées comme des problèmes à gérer. On encourage les individus à « contrôler » leur anxiété ou leur colère, à transformer leurs émotions en comportements « responsables » (recyclage, consommation verte). Cette approche réduit les éco-émotions à une question psychologique individuelle, en occultant leur dimension collective, sociale et politique (Kalwak & Weihgold, 2022).

### L'effacement des émotions dites « violentes »

La colère, l'indignation ou le désespoir sont souvent disqualifiés comme « excessifs » ou « improductifs ». Pourtant, ces émotions sont des réponses légitimes à l'ampleur des injustices écologiques et sociales. Leur effacement contribue à neutraliser la contestation et à maintenir l'ordre établi, en empêchant que ces affects deviennent des moteurs de mobilisation (González-Hidalgo, 2021).



# Annexe 11

## ACTIVITÉ DE CONTEMPLATION

Autrice : Emmanuelle Khoury, professeure à l'École de travail social de l'Université de Montréal

### PRÉSENTATION DE LA VIDÉO

Dans cette capsule vidéo, l'auteure présente les pratiques contemplatives comme des outils clés pour faire face aux défis liés à l'(in)justice climatique. En s'appuyant sur la pédagogie contemplative, influencée par les théories d'apprentissage expérientiel et l'apprentissage incarné, ainsi que par des traditions spirituelles anciennes et sur les savoirs autochtones, elle rappelle que ces pratiques sont enracinées dans l'interdépendance entre les humains, la terre et l'ensemble du vivant.

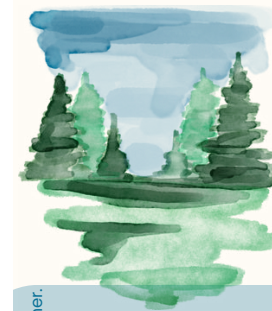
Elle explique que ralentir, se recentrer, résister autrement et s'ancre dans la relation aux autres permettent de développer une présence attentive, de nourrir la réflexion critique et de cultiver une posture de compassion. Dans un contexte de crise climatique marqué par la peur, l'éco-anxiété et l'épuisement, ces pratiques offrent des ressources pour soutenir un engagement durable et éviter la fatigue émotionnelle tout en développant une reconnaissance des rapports de pouvoir et le potentiel pour la transformation sociale. Elle met également en lumière le lien entre vie intérieure et enjeux environnementaux : reconnaître et comprendre ses émotions et réactions, les situer dans un contexte plus large pour favoriser une action plus juste et plus consciente.

Elle souligne aussi l'importance de l'autocompassion et du soin collectif, rappelant que le bien-être individuel ne peut être dissocié des liens communautaires. Les pratiques proposées visent toutes à renforcer la connexion à soi, aux autres et au monde vivant.

 Durée de la vidéo  
**23 minutes 40 secondes**

### Questions de réflexion suggérées

- Quel lien voyez-vous entre votre vie intérieure et les enjeux environnementaux ?
- Et si le soin de soi était une manière de résister et de se relier aux autres et à la terre ?



## Pratiques contemplatives et actes de résistance dans le travail de justice climatique

### La pratique contemplative : un acte de résilience et de résistance

- Ralentir**  
Refuser la culture de l'urgence; créer un espace de présence à soi.
- Résister aux injustices**  
Développer de l'empathie sociale et de la compassion; posture éthique face aux oppressions.
- Recentrer l'être**  
Valoriser l'existence plutôt que de la performance.
- S'ancre pour agir**  
Une action plus juste, consciente et responsable.

### Qu'est-ce que la contemplation ?

- Pratiques intentionnelles et critiques**  
Explorer ses croyances, expériences, positionnements. Développer attention, conscience, réflexion profonde
- Ancrage et méthodes plurielles**  
Méthodes issues de multiples traditions et diverses cultures (Barbezat & Bush, 2014; Lin et al., 2019).

### Le modèle BE AWARE (Berila, 2015)

- BE** Être - présence simple
- EMBODY** Incarner - ressentir
- AWARE** Prendre conscience - observer sans juger.
- WITNESS** Témoigner - ne pas se confondre avec ses pensées.
- ACCEPT** Accepter - accueillir ce qui est.
- REFLECT** Réfléchir - analyse anti-oppression, pouvoir, privilèges.
- ENGAGE** S'engager - agir en cohérence.



### Prendre soin & auto-compassion

- Le soin de soi collectif**  
Processus relationnel interconnecté (Besthorn, 2012)  
Soutien mutuel & résilience accrue  
Bienveillance partagée
- Pratiques en nature**  
Approches holistiques : intentionnalité, équilibre, relationalité  
Accompagnement vers des réponses durables et ancrées
- Auto-compassion 3 piliers**  
Présence attentive  
reconnaître la dureté envers soi  
Humanité commune  
ne pas se sentir seul  
Bienveillance envers soi  
se soutenir avec douceur

**Valeurs clés** - communauté, connexion, pensée critique, courage, curiosité, compassion, care.

- Barbezat, D. P. & M. Bush (2014). Contemplative practices in higher education: Powerful methods to transform teaching and learning, Jossey-Bass.
- Berila, B. (2015). Integrating Mindfulness into Anti-oppressive pedagogy. Routledge.
- Besthorn, F. (2012) Radical equalitarian ecological justice: A social work call to action (p. 31-45)
- Lin, J., Edwards, S. et Culham, T. (2019). Contemplative Pedagogies for Transformative Teaching, Learning, and Being. Emerald Publishing.

### Justice climatique et action social

#### Capacités développées

- Réflexion et action** environnementale approfondies
- Posture** relationnelle et interconnectée
- Remise en question** des dynamiques de pouvoir
- Valorisation** des savoirs expérientiels et communautaires
- Empathie** sociale, **compassion**, sens éthique

### Trois niveaux d'engagement

#### Relation d'aide / Intervention

Présence authentique, active et ancrée  
Plaine conscience engagée critiques et décoloniales.

#### Action collective

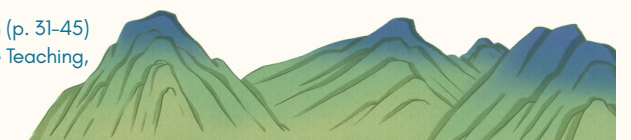
Espaces d'entraide et de solidarité  
Pratiques d'accueil inclusive et co-régulation

#### Travail sur soi

Réflexivité, conscience des biais  
Régulation émotionnelle

### Santé mentale & éco-détresse

- Réduction du stress** lié au climat et aux injustices
- Reconnaissance** des émotions difficiles
- Sortie de l'**anthropocentrisme**
- Mobilisation** éthique vers l'action



# Annexe 12

## SÉANCE DE CLÔTURE - DE BILAN

### OBJECTIFS

Offrir un espace de bilan collectif, de reconnaissance mutuelle et de projection afin de conclure le parcours de la CdP, tout en identifiant les apprentissages durables et les pistes d'évolution pour la suite.

### FINALITÉ DE LA SÉANCE

La séance de clôture vise à marquer la fin du parcours de la CdP en créant un moment de recul, de synthèse et de valorisation. Elle permet aux personnes participantes de repenser aux apprentissages réalisés et d'imaginer les suites possibles du travail amorcé. Cette rencontre vise à célébrer ce qui a été construit ensemble, mais aussi à ouvrir la porte à la continuité, que celle-ci soit individuelle, organisationnelle ou collective.

Elle permet notamment de :

- Faire émerger les apprentissages clés et les transformations vécues au fil des séances, s'il y en a eu.
- Mettre en lumière les moments forts du parcours : ce qui a fait sens, inspiré, ou généré un changement concret.
- Identifier les outils, approches ou réflexions que l'on pense et souhaite réinvestir dans sa pratique.
- Nommer ce qui pourrait être amélioré dans de futures itérations (contenu, rythme, modalités).
- Discuter de la suite : Comment maintenir les liens ? ; Quels espaces ou formats pourraient prolonger la dynamique (réseau, rencontres ponctuelles, outils communs) ? ; Que souhaite le groupe pour l'avenir ?

La séance a donc pour rôle de consolider et projeter, afin que la CdP laisse une trace durable dans la pratique et dans les relations construites.

### MÉTHODE PROPOSÉE POUR LANCER LES ÉCHANGE

« *Coup de pied / Coup de cœur / Coup de tête* »

Cette méthode simple et accessible invite les personnes participantes à structurer leur retour autour de trois axes:

- 01 Coup de pied :** Ce qui a déçu, dérangé, ou freiné l'implication. Cela peut concerner le contenu, le rythme, les modalités d'animation ou la dynamique du groupe.
- 02 Coup de cœur :** Ce qui a été apprécié, ce qui a nourri l'intérêt ou suscité l'enthousiasme. Cela peut inclure des moments forts, des échanges marquants, des outils utiles ou des découvertes inspirantes.
- 03 Coup de tête :** Ce qui a retenu l'attention, éveillé la curiosité ou provoqué une réflexion. Cela peut être une idée, une pratique, une question ou une prise de conscience.



# Annexe 13

## RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

- <https://www.egoeco.ca>
- [https://gem.cbc.ca/the-nature-of-things/s63e05?cmp=DM\\_DOCS\\_FEED\\_GEMCARD\\_i-am-the-magpie-river](https://gem.cbc.ca/the-nature-of-things/s63e05?cmp=DM_DOCS_FEED_GEMCARD_i-am-the-magpie-river)
- <https://espacemuni.org/article-magazine/lextraordinaire-laboratoire-italien-de-la-subsidiarite-horizontale-suscite-beaucoup-dinteret-a-letranger/>
- <https://www.santeestrie.qc.ca/ciuss/eclaireurs>
- <https://www.youtube.com/watch?v=I0hDQnSSjPU>
- <https://www.inspq.qc.ca/publications/sujets/changement-climatique>